



Maison du Temps Libre

3,2,1...Top Rentrée

Agenda Septembre 2022

Représentantes du Comité de Maison "Maison du Temps Libre" 2022



Mme BAMB
Coulibaly



Mme CISSE
Kadiatou



Mme DIARRA
Salimata



Mme ABDELHAK
Naïma



Mme SAHLI
Basma



Mme DJERRAR
Fatna



Mme BOUCENNA
Karima



Mme MAKALOU
Korotoumou



Mme SI SERIR
Ouahiba



Mme SOUDANI
Nora



Mme MEITE
Fatouma



Mme SNINI
Fatima



Mlle DIARRA
Medina



Mme DAOUI
Douaa



Mme TALIB
Loubna

Règlement Charte d'engagements



RÈGLEMENT CHARTE DU COMITÉ DE MAISONS

DÉFINITION : Le Comité d'Usagers est un outil de participation citoyenne des habitants, qui renforce le fonctionnement démocratique de chaque Maison pour tous. À la demande des participant.es, il s'agira d'instance consultative, par et pour les habitant.es, présidée par la responsable du centre. Ce comité permet aux usagers de s'exprimer, d'être écoutés, de faire des propositions, d'améliorer les actions, et les services proposés, et ce toujours en lien avec l'équipe de la structure.

LES MISSIONS DU COMITÉ : Le Comité devra donc être une instance de consultation et de coopération, se composant des habitant.es des quartiers définis par les zones d'influence, des acteurs associatifs, et des salarié.e.s du Centre.

Ainsi, le Comité fait l'objet d'une charte servant de cadre réglementaire et de fonctionnement :

ARTICLE 1 :

Nom du comité : Le nom « Comité » est adopté à l'unanimité, puis sera décliné selon les appellations. De chaque Maison pour tous, ainsi nous aurons : – Comité Y-SETTI, Comité MTL et Comité MQMA.

ARTICLE 2 :

Les valeurs de : Respect mutuel, bienveillance, assiduité et confidentialité sont partagées ;

- Entre tous les membres du comité,
- Entre membres et habitant.es,
- Et entre équipe et membres du comité.

ARTICLE 3 :

Les décisions concernant le budget et les ressources humaines du Centre Social ne font pas partie des missions du comité. Seule la responsable de la structure en a la charge.

ARTICLE 4 :

Aucun passe-droit ne sera accordé pour aucun membre du comité

ARTICLE 5 :

Remplir ses missions au sein du comité est un engagement citoyen, dans un cadre d'intérêt général.

ARTICLE 6 :

Le comité formule des propositions, et non des décisions sur les champs suivants :

- Le projet social l'élaboration, l'évaluation, le diagnostic et son renouvellement
- Les projets et les actions spécifiques du secteur jeunesse, du pôle famille et les actions interculturelles et intergénérationnelles
- Sur la vie quotidienne au centre social l'accueil, l'utilisation des locaux

ARTICLE 7 : COMPOSITION DE L'INSTANCE, ET DURÉE

Le comité est composé des membres volontaires, pour une durée allant d'une année à 4 ans, selon agrément du centre. Chaque année une séance sera fixée pour organiser les

départs d'anciens membres ou l'accueil de nouveaux membres, selon vote solennel des membres présent.es à la réunion.

ARTICLE 8 : DÉSIGNATION

Les noms des participant.es, pour chaque comité...

ARTICLE 9 : FONCTIONNEMENT

- La première réunion annuelle du comité d'usagers est programmée chaque rentrée au plus tard fin septembre. L'instance se réunit 4 à 5 fois par an en fonction des événements phares de l'année.
- L'ordre du jour sera fixé au regard des besoins du projet du centre social par la responsable, puis soumis, pour validation, à l'ensemble des membres, dans le groupe WhatsApp dédié.
- Les réunions exceptionnelles du comité des habitant.es ont lieu à l'initiative de la responsable sur proposition de celui-ci ou de la majorité des personnes composant le comité
- Le comité se réunit en présence de la responsable du centre social, ou de son représentant.
- Des invités politiques ou d'autre nature, pourront être sollicité.es par les membres du comité, pour les besoins du projet social.
- Les comptes rendus de séance seront rédigés par un membre du comité désigné qui sera accompagné par l'équipe. Les comptes rendus seront ensuite diffusés à l'ensemble des habitants.
- Un ou des membres du comité ne respectant pas les closes de la charte, peuvent être exclu.es et remplacé.es par d'autres volontaires, selon vote des membres du comité.

ARTICLE 10 : MODIFICATION-CHARTRE

La présente charte peut être modifiée et/ ou ajustée sur proposition du comité, pour l'adapter à la réalité de son fonctionnement et de l'évolution du projet social.

ARTICLE 11 :

Les membres des 3 comités s'engagent à travailler en collaboration avec les autres collectifs d'habitants ainsi que les comités des autres Maisons Pour Tous

Fait à Stains, Le 01/06/2022

Signature du membre du comité

Sommaire

<i>Accès aux droits</i>	1 à 3
<i>Formations pour adultes</i>	4
<i>Réussite Scolaire</i>	5
<i>Accompagnement et Soutien à la Parentalité</i>	6
<i>Citoyennete participative</i>	7
<i>Jeux, Cultures et Loisirs</i>	8
<i>Sport pour tous</i>	9
<i>Événements à venir</i>	10
<i>Invitation Journée Potres Ouvertes de la M.T.L</i>	11

Accès aux droits

Écrivain Public

Les mardis de 9 h à 11 h 30

sur rendez vous

*Nous pouvons vous aider à écrire vos courriers personnels ou professionnels,
remplir vos formulaires
ou instruire vos dossiers administratifs...*



Médiatrice sociale

Les vendredis de 9 h 30 à 11 h 45

sur rendez vous

*Aide à l'instruction de vos dossiers en lien avec les organismes suivants:
Cpam, Logement, Cnav, Caf, Pôle emploi et démarches "Préfecture"*



*Rdv : le mercredi de
11 h à 12 h 30 et 13 h 30 h à 16 h*

*et le vendredi de
14 h à 17 h*

Permanence Psychologue

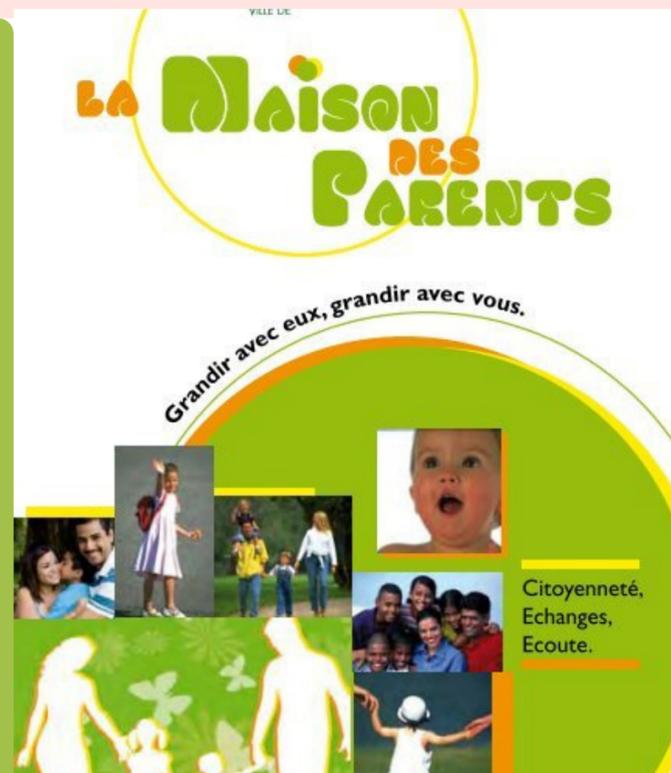
En réponse à vos demandes, la Maison du Temps Libre accueille dans ses locaux "Sabine"

Psychologue à la Maison des Parents.

*Elle vous accueille dans l'anonymat afin d'échanger sur les difficultés que vous rencontrez au quotidien.
Vous aurez la possibilité d'échanger en groupe ou de manière individuelle.*

Accompagnement individuel

sur rendez- vous auprès du secteur famille



Permanence Médiation Familiale à la Maison des Parents

*Le médiateur familial vous accompagne afin que chacun Parents comme Enfants puissent trouver
sa place au sein de la cellule familiale.*

Rendez-vous les Lundi, Mercredi et vendredi à la Maison des Parents

De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Renseignements au 01.49.71.40.43

Caisse d'allocation familiales



Permanence C.A.F à compter du mois d'Octobre sur rendez-vous

Nous vous informons qu'une assistante sociale de la CAF assurera une permanence pour vous accompagner dans vos démarches.



CAF : Relais Point Numerique

Un espace avec 2 ordinateurs et une imprimante sont mis à votre disposition en accès libre pour vous permettre de suivre et formaliser vos démarches liées à la CAF et imprimer vos attestations.

Formations pour adultes



Atelier d'Expression en Langue Française

Bien démarrer en Français: Pour apprendre le français ou se perfectionner, la PADOC vous accueille, évalue vos besoins et vous oriente vers la structure la plus adaptée.

Rapprochez-vous de l'équipe du centre social pour les tests (PADOC)

Sur inscription, renseignements auprès de l'accueil et/ou des formatrices ou par téléphone



Apprendre l'Anglais

Inscriptions le samedi 24 septembre à 14 h

En partenariat avec l'association "Fête le mur", nous vous proposons des cours d'anglais à destination des adultes

Les Jeudis de 13 h 30 à 15 h et de 15 h à 16 h 30 (10 places par groupe)



Initiation à l'informatique

En partenariat avec "Emmaus Connect", un parcours d'initiation informatique pour débutants vous est proposé du :

Lundi 10 octobre au Vendredi 14 octobre de 14h à 17h

Un bilan diagnostic vous sera proposé pour évaluer vos besoins

Renseignements et inscriptions le samedi 24 septembre à 14 h

Réussite Scolaire



C.L.A.S :

Dispositif d'Accompagnement à la Scolarité

Soutien scolaire proposé aux collégiens et aux lycéens

Sur inscriptions auprès du secteur famille et/ou des intervenants C.L.A.S

(42 places)



*L'équipe du secteur famille sera présente au bord des établissements suivants,
pour vous informer sur les dispositifs C.L.A.S*

Rendez vous de 15 h 30 à 17 h 30 les,

Le Mardi 6 septembre au collège Barbara

le Vendredi 9 septembre au Lycée Utrillo

le Mardi 13 septembre au collège Joliot Curie

Accompagnement et Soutien à la Parentalité

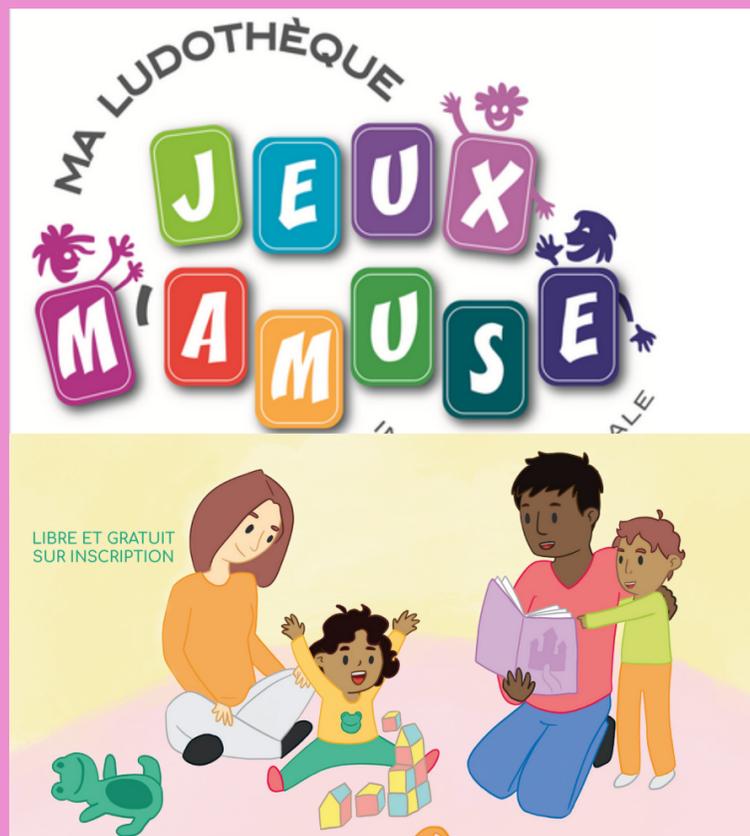


LAEP

Lieu d'accueil enfants / parents

"La Maisonnnette" est un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur (s) parent (s) ou d'un adulte référent. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents.

Elle est ouverte les mardis et jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires)



Ludo'Parentalité

l'équipe du secteur famille vous accueille le lundi pour vous amuser en famille, avec vos enfants âgés de 0 à 6 ans

le lundi 19 septembre de 9 h 30 à 11 h 30

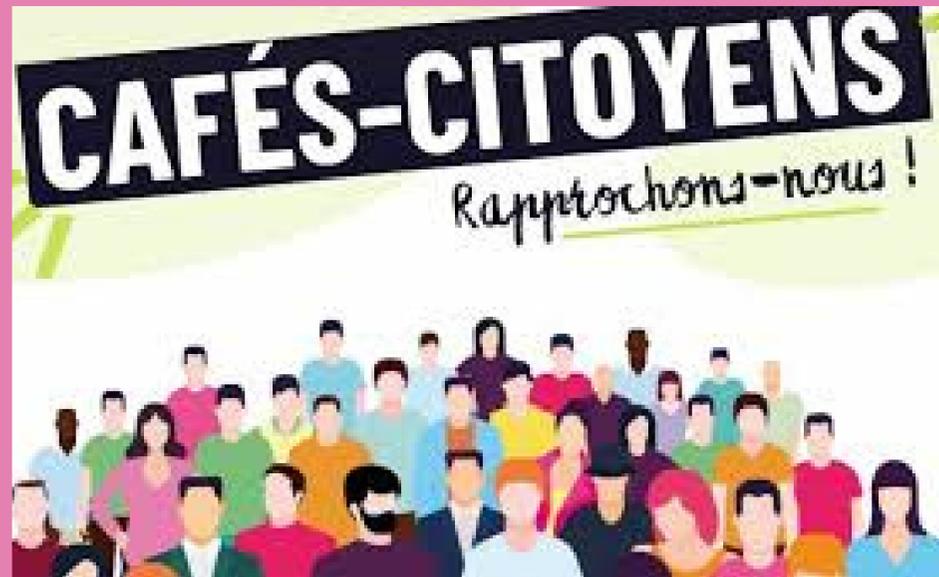
Sur inscription auprès du secteur famille

12 places

Tous les 15 jours



Citoyenneté participative



Escale Café Citoyen

*La Maison pour Tous vous convie pour le bilan de la programmation des vacances d'été,
et information collective sur le C.L.A.S,*

Nous échangerons également sur les projets à venir.

Lundi 12 septembre de 14 h 30 à 17 h en salle Darwich



Labo du pouvoir citoyen: de la réflexion à l'action

*Dans une dynamique d'être au plus près des besoins de la population
et dans le respects des orientations municipales,*

l'équipe vous convie à prendre votre place dans cet élan de co construction

1ère thématique : Accès aux droits vacances et loisirs pour tous

*Rendez vous le: vendredi 30 septembre à 18 h à la M.T.L
sur inscriptions auprès du secteur famille*

Jeux, Cultures et Loisirs

Ludothèque



La ludothèque de la Maison du Temps Libre vous propose des animations ludiques pour toutes tranches d'âges (petite enfance, enfants, adolescents, adultes et seniors).

Plus de 2000 jeux et jouets vous sont proposés durant les accueils public suivants :

- *Mardis de 16h-18h30*
- *Mercredis et samedis de 14h-15h30 et 16h à 17h30*
- *Jeudis et vendredis de 16h-17h30*
- *Samedis (accueil familles) 10h30-12h*



Pendant les vacances scolaires, la ludothèque est ouverte du mardi au samedi de 14 h à 15 h 30 et 16 h à 17 h 30 (créneau au choix)

Pour le planning et les modalités d'inscriptions aux différentes activités, merci de consulter les animateurs de la ludothèque



Atelier confection de marionnettes en partenariat avec l'association "les 3 loges"

"Viens fabriquer ta marionnette" est un atelier d'appel à la création destiner à un jeune public, Il a pour but de développer l'imaginaire, la créativité culturelle et promouvoir l'expression artistique.

Les mercredis 14, 21 et 28 septembre de 14 h 30 à 16 h 30

Inscriptions auprès du secteur famille : 8 places pour enfants de 6 à 12 ans

Sport pour Tous



Activité Tennis | Anglais pour enfants

Vos enfants âgés de 4 à 16 ans ont la possibilité de perfectionner leur anglais autour du Tennis, encadré par une équipe de professionnels en partenariat avec l'association "Fête le mur"

Tous les mercredis de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 30 à 17 h

Renseignements et inscriptions le samedi 24 septembre à partir de 14 h



C'est parti, reprise de la Zumba tous les samedis matin à compter du Samedi 10 septembre sur 2 créneaux en partenariat avec l'association "Kiz'Up" représentée par "Mariam" coach professionnelle.

Reprise le Samedi 10 Septembre

Groupe adultes: de 9 h à 10 h 30 et Groupe Ados /Adultes de 10 h 30 à 12 h

Événements à venir

Samedi 3 septembre

Forum des associations

6ème édition à la Plaine Delaune de 11 h à 18 h

60 associations à découvrir

Samedi 17 septembre

L'association Fraternité Franco Sénégalaise vous présente la 5ème édition de la journée culturelle du Sénégal à Stains à l'Espace Paul Eluard

Renseignements au 01.49.71.82.25

Samedi 24 septembre

Inauguration de centre administratif "Louis Pierna" à 11 h et Instagraff

Journée Portes Ouvertes de la Maison du Temps Libre à 14 h

et Fête du Clos Saint Lazare à 13 h

Mardi 27 septembre

Projection-Débat

pour le lancement officiel et la projection du documentaire

"Femmes politiques"

Rendez vous au Studio Théâtre de Stains à 14 h et 19 h

Invitation

Le Samedi 24 Septembre 2022 à 14h

La maison du temps libre

vous convie à la

"Journée Portes ouvertes"



Nous contacter

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30

et de

13 h 30 à 20 h 30

Samedi

de 9 h à 12 h 30

et de

14 h à 18 h

Tél: 01.71.86.33.44

Email: mtl@stains.fr

30-34 av Georges Sand 93240 Stains

Bus: 253 arrêt Nelson Mandela

Toute l'équipe de la MTL et le comité de maison vous souhaitent une bonne rentrée scolaire à tous,

